



NIGER

Analyse de Protection

NOVEMBRE 2023

RÉSUMÉ

Le Niger à l'instar de certains pays du sahel est à la croisée des crises multidimensionnelles qui continuent d'infliger des conséquences considérables sur les conditions de vie des populations. Les vulnérabilités des communautés continuent à s'accroître ; impact d'un cocktail formé de l'insécurité et de violences des GANE, la crise climatique, l'insécurité alimentaire auquel s'ajoute une crise politique avec des sanctions économiques depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023. Ces différents chocs contribuent à une érosion de la protection des communautés.

Comparée à l'année précédente, l'environnement de protection n'a pas connu d'amélioration sur les 3 premiers trimestres de 2023. Les exactions des GANE se sont multipliées dans les régions de

Tillabéry, Diffa, Tahoua et Maradi et ont mis plus de 700,000 personnes en situation de déplacement forcéⁱ à l'intérieur du pays mais aussi des mouvements transfrontaliers de personnes fuyant les violences au Nigeria, Burkina, au Mali et Tchad et des expulsions en provenance de l'Algérie.

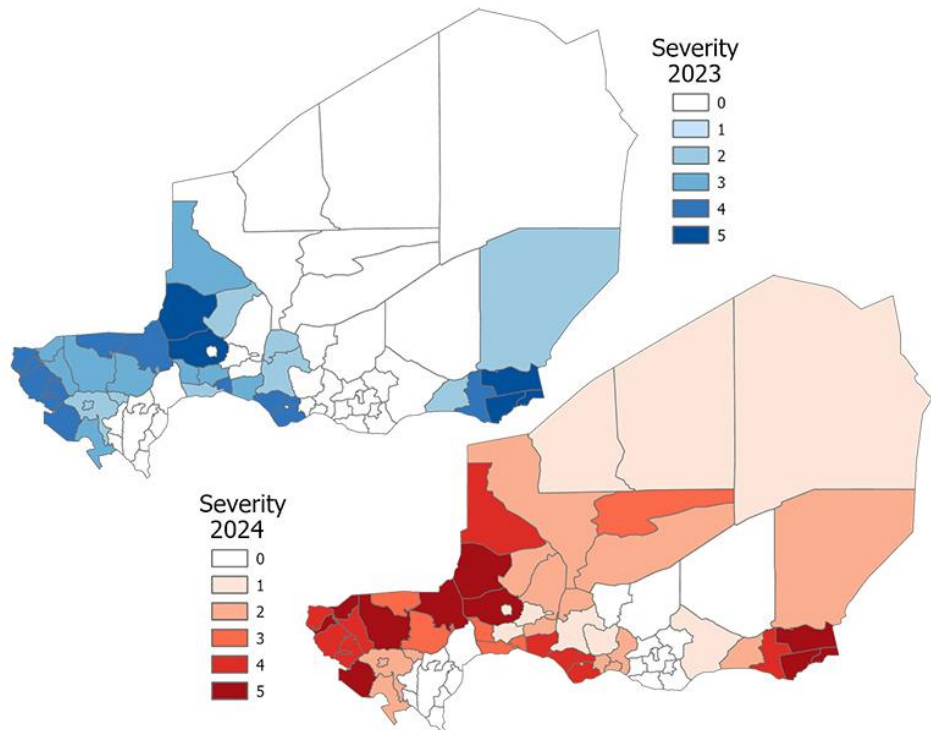
Ces violences ont fragilisé la cohésion sociale particulièrement dans la région de Tillabéry avec des séries de représailles résultant à des violations graves y compris des pertes en vie humaines. Par conséquent, on observe une augmentation du nombre de département ayant un niveau très élevé de sévérité de besoins de protection qui est passé de 5 départements en 2022 à 10 départements en octobre 2023ⁱⁱ.

La présente note couvre la période de **janvier à septembre 2023**. Elle base son analyse sur des données primaires et secondaires y compris une analyse collective de 12 organisations du cluster protection et AoR. Elle met en lumière les principales menaces de protection afin de mobiliser les partenaires de l'Etat, de développement et la communauté humanitaire pour renforcer les actions de prévention, atténuation de risques et de réponse aux problématiques de protection affectant de manière différente les femmes, les enfants et les hommes. L'analyse collective de protection a identifié 5 menaces de protection majeures :

1. **Les violences basées sur le genre : mariages forcés/précoces, violences conjugales, violences sexuelles,**
2. **Les attaques contre des civils, les biens à caractère civil, les homicides illégaux, et engins explosifs,**
3. **Le déplacement forcé,**
4. **Vol, extorsion des biens et les risques d'expulsions forcées,**
5. **Les menaces d'enlèvements de personnes, la disparition forcée, et les arrestations de personnes**

ACTIONS URGENTES

1. Renforcer la mobilisation des ressources pour soutenir l'achat et déploiement des kits de protection d'urgenceⁱⁱⁱ, les services de protection^{iv} et les mécanismes communautaires de protection ;
2. Intensifier le plaidoyer auprès des autorités et bailleurs de fonds pour l'amélioration de l'aide humanitaire afin d'atténuer les risques de détérioration de la protection par les sanctions économiques ;
3. Accroître les actions communautaires de plaidoyer pour le respect du DIH auprès des GANE ainsi que la sensibilisation des autorités étatiques en vue de maintenir un accès humanitaire permanent.



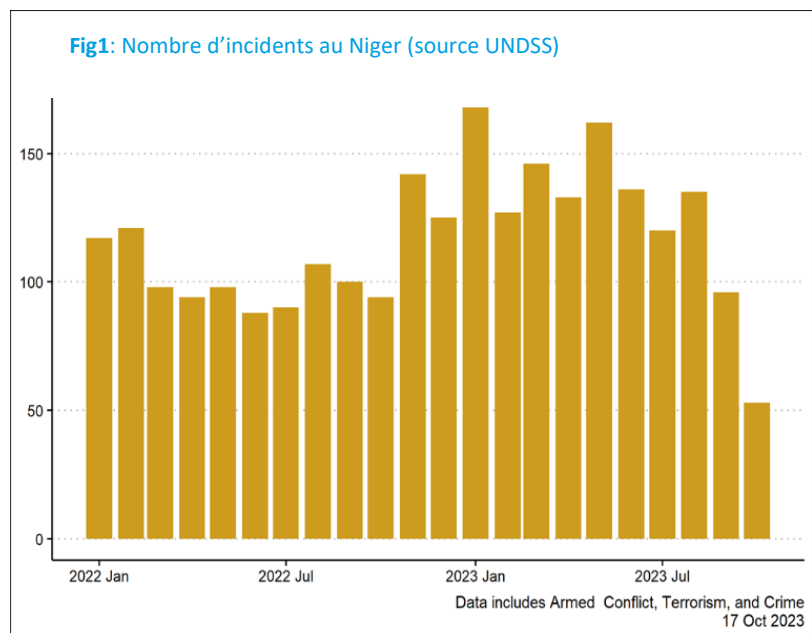
CONTEXTE

INCIDENTS DE PROTECTION	PERSONNES DEPLACEES INTERNES	PROTECTION DE L'ENFANT	VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	ATTAQUES CONTRE CIVILES ET BIENS	ENGINS EXPLOSIFS	RISQUES D'EXPULSION FORCEES
2,726^v	404,000	173,000	92	845	50	29,000
incidents de protection		enfants à risque de détresse psychologique	cas de mariage précoce	incidents	Plus d'incidents EE	PDI sur 31 sites
Pas d'amélioration par rapport à 2022	+21% comparé à 2022	59% des PDI et 56% des réfugiées	+60% comparé au 1 ^{er} trimestre 2023	+5% comparé au 1 ^{er} trimestre 2023	+100% comparé au 1 ^{er} trimestre 2023	

De janvier à septembre 2023, le Niger subit différents chocs incluant principalement les conflits armés, les catastrophes naturelles, l'insécurité alimentaire et une récente crise politique. Les conflits armés caractérisés par des exactions de GANE contre les civils ont mis plus de 700,000 personnes en situation de déplacements forcé. Ceci comprend 251 760 réfugiés refugies, 404,000 PDI^{vi}, 50,377 retournées dont 83% sont de femmes et des filles.

Les populations déplacées de force sont principalement dans les régions de Tillabéry, Diffa, Tahoua et Maradi. Les catastrophes naturelles marquées par les inondations^{vii} ont fait plus de 161,000 personnes sinistrées avec plus de 14,000 maisons, greniers et boutiques effondrées, plus de 3,000 bétails tués. Selon une analyse du cluster sécurité alimentaire^{viii}, plus de 3,3 millions de personnes sont en insécurité alimentaire aigue (Phase 3 et 4).

A cette situation s'ajoutent les sanctions économiques résultant de la nouvelle crise politique : fermeture des frontières avec certains pays de la CEDEAO, arrêts des transaction financières, suspension de l'aide au développement par un grand nombre de partenaire. Par conséquent, le taux de pauvreté extrême pourrait atteindre 44.1%, c'est à dire plus 700,000 en situation d'extrême pauvreté en 2023^{ix} et une augmentation de ménages faisant recours à des stratégies d'adaptation de niveau urgence a été constaté par le Cluster Protection.



Les chocs cités ci-dessus ont contribué à exacerber les menaces de protection au Niger. L'environnement de protection est principalement marqué par les incursions multiples des GANE dans le Liptako Gourma, le Nord-ouest du Nigeria et dans le bassin du lac Tchad. Malgré les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires, la situation sécuritaire est restée préoccupante dans certaines localités des régions de Tillabéry, Tahoua, Diffa et Maradi. Une augmentation nette des incidents sécuritaires a été observée à la fin de l'année 2022 et au début de l'année 2023, avec une moyenne qui est restée supérieure dans les mois qui ont suivi comparé à 2022 (Cf Fig1). Ces incidents incluent des affrontements armés, des actes de terrorisme et de criminalités affectant principalement certaines localités des régions de Tillabéry, Diffa, Tahoua et Maradi.

Par conséquent, 2,726 incidents de protection ont été rapportée de janvier a Sep 2023. Cela ne permet pas de conclure à une amélioration de la situation de protection a la même période en 2022 ou environ 2,805 incidents ont été enregistrés. Ces incidents ont fait plus de 4,800 victimes dont des enfants (3%), des femmes (17%) et des hommes (80%). Les victimes ont subi plusieurs formes de violations dont les principales sont les vols et extorsions de biens/bétail de la population civile, des enlèvements et enrôlements de personnes, des meurtres et assassinats de personnes, des violences sexuelles et mariage précoce, des agressions physiques mais aussi des incidents liés aux engins explosifs (EE).

Ces exactions des GANE ont exacerbé les tensions entre les communautés, provoqué des conflits intercommunautaires dans certaines localités à Tillabéryx et ont accentué les vagues déplacement forcé de population dans les régions Tillabéry, Diffa, Tahoua et Maradi. Certaines zones affectées par la recrudescence des violences de GANE restent inaccessibles avec des centaines d'écoles fermées sous la menace des GANE mettant plus de 80,000 enfants^{xi} dans le déni du droit à l'éducation. La

Fig3: Typologie des incidents de protection

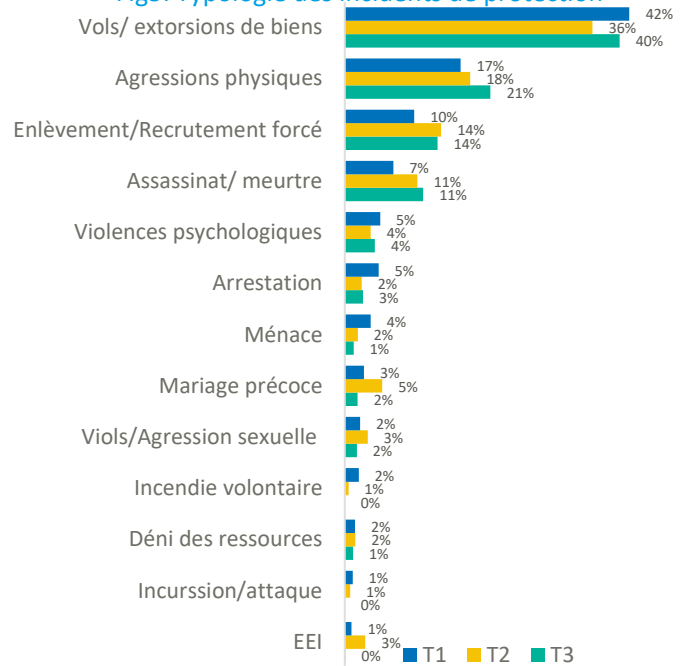
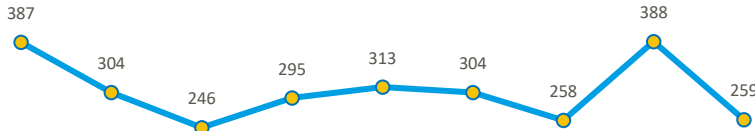


Fig2: Evolution mensuelle des incidents de protection en 2023



Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------

forte concentration des PDI dans certaines localités continuent de créer une pression sur les ressources naturelles des communautés d'accueil et a un potentiel risque de tension intercommunautaire, des risques d'expulsion forcée de PDI. Malgré les différents efforts, les conditions de vie de nombreuses personnes en situations de déplacement forcé et les familles d'accueil restent précaires et pourront augmenter certains risques de protection notamment pour les femmes, enfants et hommes vulnérables surtout dans le contexte de la nouvelle crise politique et des sanctions économiques.

RISQUES DE PROTECTION

RISQUE 1

Violence basée sur le genre, y compris le mariage forcé/précoce, violence conjugale and violences sexuelle

L'analyse des données du monitoring de protection ainsi que l'analyse collective de la situation de protection menées par les acteurs de protection ont démontré que les conséquences négatives de la détérioration de la situation de protection au Niger affectent considérablement les femmes et les filles du fait de l'exacerbation des risques de VBG que peuvent entraîner les autres incidents de protection^{xii} prédominant dans les 4 régions affectées. Selon le sous cluster VBG, 2 156 cas de VBG ont été rapportés de janvier à septembre 2023 dans les régions de Diffa (41%), Tahoua (21%), Tillabéry (18%), Zinder (10%) et Maradi (10%). La majorité des survivantes sont des femmes et des adolescentes auxquelles s'ajoute un nombre non négligeable de petits enfants (0 à 11 ans/2%). Les survivantes ont subi plusieurs types de VBG y compris les dénis de ressources (31%), le mariage précoce (27%) et les violences psychologiques (12%) et de viol (8%). Les données ici étant basées sur l'offre de services sont limitées du fait de l'insuffisance des services VBG, la peur de représailles et les pesanteurs socio culturelles qui constituent tant d'obstacle à des milliers de survivantes de VBG d'accéder aux services de prise en charge. Cela peut s'expliquer par l'analyse^{xiii} des entretiens de perception communautaires qui démontre qu'en mois d'août 2023, 23% des personnes enquêtées affirment avoir constaté une augmentation du nombre de cas de VBG au sein de leur communauté au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête contre 19% en juillet 2023.

Au Niger, le mariage d'enfant est non seulement lié aux pratiques culturelles néfastes mais aussi pour des raisons économiques. Plusieurs sont les filles qui ont été déscolarisées et données en mariage pour soulager les charges des parents et obtenir en échange des biens matériels et financiers. De plusieurs consultations avec les partenaires de protection, il ressort que plusieurs facteurs y compris la précarité des ménages, la déscolarisation des filles, la non-implication des filles dans la prise la décision dans le ménage contribuent à exposer considérablement les filles aux risques de mariage précoce/forcée^{xiv}. Toutefois, la disponibilité des données fiables pour montrer l'ampleur des mariages précoce/forcé reste un défi majeur. Cependant, au regard des différents chocs et des nouvelles sanctions économiques, le risque de mariage précoce/forcé est exacerbé et peut être utilisé comme une stratégie d'adaptation au cout élevée de la vie au milieu d'une pauvreté extrême, déplacement forcé et de l'insuffisance de l'assistance humanitaire.

Les données du monitoring de protection indiquent 91 cas de mariage précoce/forcé de janvier à Sept 2023. L'analyse de ces données a révélé que le nombre de cas de mariage précoce/forcé a augmentée de 60% au 2eme trimestre comparée au 1^{er} trimestre et a connu une baisse de 35% au troisième trimestre. Plutôt qu'une réelle diminution des cas, cette baisse pourrait être due à une réduction de l'accès aux communautés affectées et de l'accès des communautés affectées aux services VBG du fait des mesures de restriction de l'accès humanitaire résultant des bouleversements politiques au Niger depuis le 26 juillet.

D'ailleurs, l'analyse de l'impact des sanctions liées à cette crise révèle une situation de précarité inquiétante. En effet avec le risque d'aggravation du niveau de pauvreté^{xv} suite aux sanctions économiques et, la flambée des prix des denrées alimentaires, le nombre de ménages faisant recourt à des stratégies d'adaptation de niveau urgence^{xvi} en matière de moyens de subsistance a considérablement augmenté. Selon le PAM, ces stratégies incluent la Pratique de la mendicité, vente d'animaux femelles, vente de maisons ou de terres. Ces stratégies peuvent aussi inclure une détérioration de la violence conjugale, le sexe de survie, et les mariages précoce/forcée auxquelles des centaines de milliers de filles au regard de la pauvreté extrême qui pourrait s'installer, la poursuite des exactions des GANE qui abime progressivement les moyens de subsistance, la fermeture des centaines d'écoles mettant plus 40,000 filles en dehors du système scolaire.

En plus du mariage précoce/force, d'autres formes de VBG demeurent extrêmement inquiétant. Les enlèvements des femmes et des filles par les GANE et les violences sexuelles liées aux conflits deviennent de plus en plus récurrentes particulièrement dans la région de Diffa. A cet effet, il demeure crucial de renforcer les sensibilisations sur le DIH pour les parties en conflit, les mesures de réduction de risques de VBG et investir davantage dans l'offre de services aux survivants de VBG dans le contexte de crise multidimensionnelle au Niger caractérisée par les conflits armés, la crise politique, l'insécurité alimentaire et les catastrophes naturelles. Tous ceux-ci étant des facteurs pouvant détériorer la protection des femmes et des filles parmi les PDI, réfugiées, migrants et communautés hôtes vulnérables.

RISQUE 2

Attaques contre des civils, et biens à caractère civil, les homicides illégaux, et engins explosifs

Les civils continuent d'essuyer les lourdes conséquences des attaques de GANE dans les différentes régions. En effet, 31% des 2,726 incidents de protection rapportés de janvier à septembre 2023 sont des attaques contre les civiles et les biens à caractère civils se traduisant par des agressions physiques, assassinat/meurtres, des incendies volontaires des écoles et de domicile, ainsi que des attaques contre les infrastructures sanitaires. L'analyse de ces données révèle que cette tendance des attaques contre les civiles s'est renforcée et est passée de 27% au 1^{er} trimestre à 33 et 32 % au 2^{eme} et 3^{eme} trimestre 2023.

Tout au long des 3 derniers trimestres, des séries d'assassinats des civiles par les GANE, des séries de représailles contre des communautés suspectées être des éléments des GANE ont provoqué des conflits intercommunautaires tragiques qui se sont soldés par la mort des dizaines d'hommes, de femmes, d'enfants parfois des violences sexuelles particulièrement dans la région de Tillabéry. Par conséquent, plusieurs dizaines de milliers de personnes majoritairement des femmes et des enfants ont été contraint à fuir les violences des GANE dans leurs localités pour trouver refuge dans d'autres localités estimées plus sécurisées.

Quant aux agressions physiques, assassinats et meurtres par les GANE, elles ont pour la plus part de fois ciblé les leaders communautaires, leurs associés ou membres de la famille pour plusieurs raisons^{xvii} dont la suspicion de collaboration avec les FDS, suspicion de mise en place des jeunes en comité d'autodéfense, le refus d'obtempérer aux ordres des GANE (prélèvement illégale de taxe), etc. ces attaques ont pour la plupart de fois causer une psychose aux seins des communautés et causer la relocalisation des certains leaders menacés. Les régions les plus affectées par cette tendance sont Tillabéry, Maradi et Tahoua.

En outre, plus d'une quinzaine d'incidents de protection contre l'éducation ont été enregistrés de janvier à juillet 2023 en majorité à Tillabéry et Diffa où les GANE ont plusieurs fois incendiées des écoles avec les matériels didactiques et intimée la fermeture d'autres avec des menaces sur le personnel enseignant. Par conséquent, plus de 900 écoles sont fermées en raison de l'insécurité principalement dans la région de Tillabéry et dans une moindre mesure à Tahoua et Diffa. On déplore plus de 80,000 enfants affectés par cette fermeture des écoles leur privant de leurs droits fondamentaux d'accès à l'éducation. L'impact sur la protection résultant de cette situation s'avère réel et inquiétant en particulier dans un contexte marqué par une crise socio politique et économique. En effet, l'insuffisance d'alternatives d'accès à l'éducation pour ces enfants, les conditions de vie précaire pour les familles dans les zones affectées par l'insécurité mettent ces enfants en proie aux risques de mariage précoces, de sexe de survie, d'exploitation et le risque d'enrôlement aux GANE. Les phénomènes de mendicité par les enfants, de prostitution de filles deviennent de plus en plus visibles dans certaines localités (Diffa, Tahoua).

On ne peut pas aussi ignorer la tendance des attaques contre les infrastructures sanitaires qui semble prendre de l'ampleur cette années. Près de 10 incidents de protection ont atteint les infrastructures sanitaires. Ces incidents sont généralement traduits par des actes d'enlèvement de personnel et matériel médical tels les l'ambulance, le pillage des médicaments dans régions de Tillabéry et Diffa où enregistre déjà plus de la majorité des 700,000 personnes déplacées de forces (PDI, réfugiées). Si cette tendance persiste, de plus en plus de personnes vulnérables y compris des femmes et des enfants pourront être coupées de l'accès à leur droit fondamental d'obtenir des services soins de santé.

A l'ensemble de ces menaces s'ajoutent celle créée par l'usage et la présence d'Engins Explosifs (EE) qui prend de plus en plus d'ampleur au Niger avec des impacts considérables sur les civils. Comparé au 1^{er} trimestre 2023, le nombre d'incidents EE a doublé au 2^{eme} trimestre de 2023 (24 incidents) et continuent d'être une source de préoccupation majeure pour la protection des civils. En effet, cette menace affecte davantage les civils car sur 132 victimes^{xviii} et survivants enregistrés au 1^{er} semestre 2023, 52% sont des personnes civiles (tués ou blessés). Le pourcentage des civils tués est presque le double de celui des militaires tués, ce qui montre que la menace pèse davantage sur les civils que les militaires, souvent pourtant première cible de ces engins. Cela traduit la nécessité de renforcer les actions de lutte anti-mines au sein des communautés particulièrement dans les régions de Tillabéry et Diffa. Au-delà la peur qu'inflige la menace des EE, elle affecte aussi l'accès aux moyens de subsistance car dans les régions de Diffa et Tillabéry, 56% des personnes enquêtées^{xix} déclarent rencontrer des restrictions de mobilité dont l'une des principales raisons étant la présence des EE. Cela limite considérablement le ravitaillement périodique des ménages en moyens de subsistances et biens de première nécessité et renforce leur vulnérabilité alimentaire. Il est crucial

d'investir davantage dans les actions de lutte anti-mines pour renforcer l'éducation aux risques liés aux EE, renforcer la coordination, et l'assistance aux victimes.

RISQUE 3 Déplacement forcé

La situation de protection au Niger continue d'être marquée par les menaces et incursions des GANE qui reprochent souvent aux communautés d'avoir collaboré avec les FDS pour l'arrestation ou la neutralisation de certains de leurs membres. S'ensuivent désormais des épisodes d'assassinats et enlèvements ciblés et répétés des personnes et de biens par les GANE. Au sein de certaines communautés affectées par cette situation s'est développé un sentiment d'autodéfense ayant conduit à des conflits intercommunautaires tragiques particulièrement dans les régions de Tillabéry ou certaines communautés suspectées appartenir aux GANE ont fait l'objet d'attaques par les communautés victimes des exactions des GANE. Ainsi se construit une série de représailles des GANE donnant souvent des ultimatums allant de 2 à 5 jours à certaines populations de quitter leurs villages sous peines d'être attaquées.

La réponse insuffisante de sécurité et d'accès à la justice ont poussé plus de 80,000 personnes^{xx} à fuir les violences des GANE et les conflits intercommunautaires de janvier à Aout 2023. Ces populations proviennent principalement des régions de Tillabéry et Diffa et dans une moindre mesure mais non négligeable les régions de Tahoua et Maradi. Les plus récents importants déplacements forcés remontent à juillet et Aout 2023 où plus de 23,000 PDI se sont déplacées dans les départements de Say, Torodi, Makalondi et plus de 17,300 PDI à Ayorou et Bankilare fuyant les exactions des GANE et les conflits intercommunautaires. Ceci vient augmenter le nombre de PDI qui était de 404,000 personnes au mois de juillet 2023.

Une multitude d'évaluation multisectorielle et d'évaluation rapide de protection ont été menées par les acteurs RRM et font état de besoins humanitaires dans plusieurs secteurs. Les PDI accueillis dans des localités déjà fragilisées par la pauvreté et l'insécurité, la crise politique et économique, vivent dans des conditions d'accès limités aux abris adéquats, l'insuffisance des latrines et de points d'eau potable. Il arrive souvent que certaines PDI s'approvisionnent soit à des sources d'eau impures^{xxi} soit à des points d'eau éloignées les exposant à des risques de protection important. Il en est de même pour l'accès aux vivres et à la santé qui n'est pas toujours gratuit pour les PDI mais aussi la rupture avec l'éducation pour des dizaines de milliers d'enfants de PDI et communautés résidentes.

L'expérience des atrocités des GANE dont témoignent la plupart des PDI y compris des enfants combinés aux conditions de vie précaire dans les localités d'accueil leur infligent une détresse psychologique considérable qui mérite une attention particulière dans toutes les interventions humanitaires et de stabilisation. Il est plus que nécessaire de renforcer la programmation en santé mentale et soutien psychosocial dans les différentes interventions humanitaires afin d'atténuer l'impact psychologiques des violences des GANE, et du déplacement forcé.

« Ils ont emporté nos bétails, ils ont détruit tous nos biens. Nous sommes venus à pied et n'avons pas pu emporter quoique ce soit. Bon nombre de nos proches ont été assassinés sans qu'on ait pu les enterrer dignement. Nous sommes complètement désemparés. Nous avons besoin d'être réinstallés sur un site et voir nos conditions de vie s'améliorer »

Témoignage de Habi, une femme PDI ayant trouvé refuge dans une école à Torodi

RISQUE 4 Vol, extorsion des biens et les risques d'expulsions forcées

La situation de protection reste marquée par les multiples incidents de vol et extorsions de biens mais également des risques importants d'expulsion forcées des PDI. Environ 40% de 2,226 incidents de protection rapportés de janvier à septembre 2023 sont des incidents de vol et extorsion de biens. Pour la période en revue, la région de Tahoua est la plus affectée par les incidents de vol et extorsion de biens enregistrant 40% du total des incidents rapportés dans les 4 régions. Elle est suivie par la région de Tillabéry (25%) et Maradi (20%).

Les incidents de vol et extorsion de bien se caractérise très souvent par les enlèvements de bétails, l'imposition de paiement de la zakat (taxe illégale). Cela amenuit considérablement la capacité de résilience de la plupart des populations dans les régions affectées car l'élevage des bétails étant une source principale de leur revenu. On assiste alors à une détérioration

progressive des moyens de subsistance des communautés affectées dans un contexte d'insécurité alimentaire, d'inondation fréquente dans certaines localités et de la nouvelle crise politique et économique qui frappent le Niger depuis le 26 juillet. Avec la nouvelle flambée des prix de denrées alimentaires, la poursuite des incidents de vol et extorsion de biens par les GANE ne peut qu'augmenter davantage les vulnérabilités des ménages exposés à une insécurité alimentaire forte. Cette situation pourrait favoriser l'apparition d'autres menaces de protection tels que les mariages précoces/forcés, le sexe de survie, la violence conjugale pour les femmes et les filles, le travail des enfants, les enlèvements pour rançons, la mendicité et l'enrôlement des garçons et hommes au rang des GANE. La réponse aux incidents de vol et extorsion de biens reste limitée et les victimes ; pour la plupart, dans une détresse psychologique et économique sont laissées à leur sort à l'image des retournées de Teguey (région de Tillabéry) trouvant leur biens (biens non-vivres, bétail et stocks alimentaires) pillés à leur retour^{xxii}.

En outre, dans les localités d'accueil, l'installation prolongée des PDI sur certaines terres commence également à susciter des mécontentements chez des propriétaires terriens, comme dans certaines localités à Tahoua, Tillabéry où des propriétaires terriens ont commencé à réclamer leurs terres. Une étude récente indique que plus de 29,000 PDI^{xxiii} principalement à Tillabéry et Tahoua sur 31 sites ont subi des menaces d'expulsion les 6 derniers mois et sont à risque d'expulsions forcées. Il est crucial de renforcer le dialogue communautaire et appuyer le plaidoyer pour la mise en place des espaces de transit et d'accueil des PDI dans le plan de développement communautaire et le schéma foncier.

RISQUE 5 Mutilations et blessures graves dues aux engins explosifs

Le paysage de protection au Niger est aussi marqué par les enlèvements des personnes par les GANE. Environ 345 incidents d'enlèvement de personnes par les GANE ont été enregistrés de janvier à septembre 2023 représentant 15% du nombre total des incidents de protection. La région de Diffa est la plus affectée enregistrant 63% des incidents des incidents d'enlèvement des personnes, suivi par la région de Maradi (21%). Ces incidents d'enlèvement affectent en majorité les hommes adultes. Cependant, de plus en plus de femmes et filles font aussi l'objet d'enlèvement par les GANE dans la région de Diffa. Pour la plupart de ces enlèvements, des rançons sont demandées par les GANE pour la libération des personnes. Parfois la poursuite des GANE par les FDS les contraint à abandonner derrière eux les personnes enlevées soient en vie ou parfois tuées. A Diffa, les populations ont tendance à croire que les filles non mariées sont de plus en plus ciblées par les enlèvements et s'adonnent à des pratiques de mariage précoce en vue de protéger les filles contre le risque d'enlèvement.

De façon générale, les incidents d'enlèvement de personnes affectent plus les personnes nanties, les détenteurs de bétail/les éleveurs, les opérateurs économiques ainsi que les leaders communautaires et leurs proches refusant d'obtempérer aux injonctions des GANE. Les personnes ciblées sont souvent dépositaires d'un maillon important de protection : la subsistance pour les communautés et la gestion locale des affaires communautaires. Cela continue de créer un stress et une peur considérable au sein des communautés et parfois certaines personnes ciblées sont forcées à des déplacements internes/relocalisation et tarde à retourner sur leur terroir car la menace pourrait encore persister. A cela il faut également ajouter que des enlèvements de personnel médical ont été de fois constatée dans certaines régions tel que Tillabéry et nécessite également une attention particulière.

Il est important de noter aussi que ce risque de protection pourrait être exacerbé dans les mois à venir du fait de l'accroissement de la vulnérabilité des communautés résultant de la nouvelle crise politique et les sanctions économiques contre le Niger. Une étude prévoit que le taux de pauvreté extrême pourrait atteindre 44.1%, c'est à dire plus 700,000 pourraient tomber en situation d'extrême pauvreté en 2023^{xxiv}. Des mesures concrètes doivent être anticipées afin d'éviter une exacerbation des risques de protection liées à ces sanctions.

L'intensification des opérations militaires et des incursions de GANE continuent de provoquer des vagues de déplacements forcés transfrontalier et interne. Des soupçons d'appartenances, et d'infiltration des GANE parmi des PDI et de demandeurs d'asile a parfois exposé ces personnes à des fouilles militaires et des arrestations de masse comme celle ayant eu lieu à Téra (région de Tillabéry) en mois de juin dernier. Avec la nouvelle crise politique et la recrudescence des opérations militaires et GANE, le manque de documentation civile due à l'enregistrement civil limité et la perte lors des déplacements forcés pour la majorité des PDI, demandeurs d'asile, le risque d'arrestations des personnes pourraient s'augmenter. Il est important de renforcer les sensibilisations sur le caractère civile des sites de PDI, la gestion des sites de PDI ainsi que l'accès à la documentation civile.

RÉPONSE

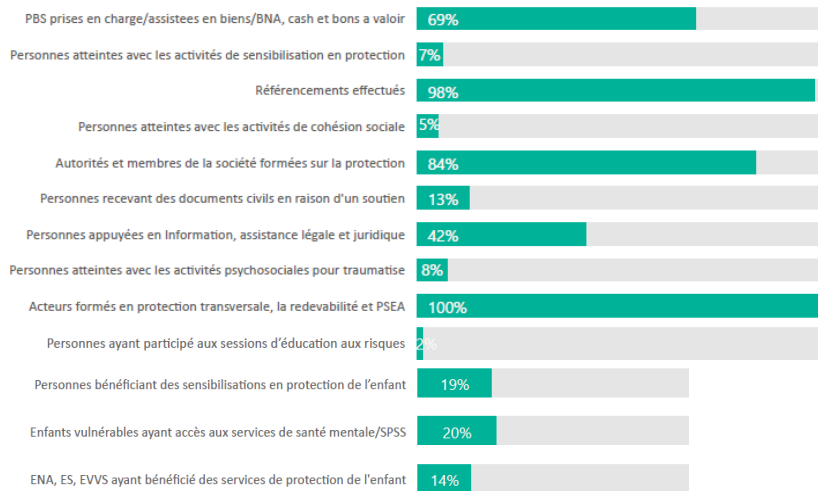
PROGRÈS RÉALISÉS EN MATIÈRE DE PROTECTION

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS ET ADOLESCENTS	AVEC UN HANDICAP
1,5M	829,0k	50,4%	56,2%	4,2%
FONDS REQUIS (\$US)	PARTENAIRES	PROJETS		
73,9M	37	48		

La réponse de protection est assurée par les acteurs de l’Etat, les ONG, les Nations Unies avec l’appui de différents bailleurs. Sous le leadership du ministère de l’Action humanitaire et de la gestion de catastrophes une stratégie de solutions durables pour les PDI a été élaborée. Les interventions des partenaires du cluster protection et les sous clusters ont pu atteindre 264,000 personnes (soit 32% de la cible de 2023) avec un faible niveau de financement (31%). En collaboration avec les sous clusters, une [Cartographie des services de Protection VBG PE LTB LAM Niger 2023](#) et [Circuits de référencement du Cluster Protection et Sous cluster 2023](#) ont été élaborée et disséminées aux partenaires humanitaires au Niger. Malgré une présence des acteurs de protection dans la plupart des localités affectées, des gaps importants sont rapportés sont relevés dans différentes interventions. Ces lacunes sont particulièrement élevées dans les activités de sensibilisation pour la protection y compris la protection de l’Enfance, les risques des engins explosifs, les actions de cohésion sociale, la documentation civile, le cash pour la protection, et le soutien psychosociale et santé mentale pour les enfants, femmes et hommes vulnérables afin de prévenir et répondre aux traumatismes infligés par les exactions des GANE.

On note également un faible accès aux services de protection pour les enfants vulnérables (ENA, ES, EVVS) dans un contexte ou plus de la moitié des personnes déplacées sont des enfants. Il en est de même pour l’accès aux espaces sur pour les femmes et les filles et les kits de dignité qui restent fortement limités dans les zones de déplacement forcées et qui limiteraient l’accès des femmes et des filles aux services de gestion de cas de VBG. Les programmes d’assistance multisectorielle aux victimes des engins explosifs sont quasi inexistantes au Niger par faute de financement limitant fortement les capacités de résilience des centaines de victimes et de leur famille dans les communautés affectées par la menace des engins explosifs. Des besoins d’appui à la coordination des interventions de lutte anti-mines, et accès aux logements terres et biens sont considérables et entrave l’efficacité de la réponse aux engins explosifs et aux problématiques d’accès aux logement terres et biens a des centaines de milliers de populations dans les régions affectées.

Quelques indicateurs clés- réponse de protection au 30 sept 2023



Il est également important de maintenir et renforcer le plaidoyer pour la protection au niveau local, national et global avec les acteurs de l’état, les acteurs humanitaires afin de renforcer les services de protection, la protection des civiles. Ce plaidoyer est également nécessaire pour renforcer les conditions propices aux solutions durables pour les PDI et favoriser le respect de la dignité, l’autodétermination des personnes affectées et la jouissance de leur droits humains fondamentaux et du droit international humanitaire. Ceci afin de permettre un accès humanitaire permanent particulièrement dans les zones d’opérations militaires dans les régions de Tillabéry, Diffa, Maradi et Tahoua et réduire les conséquences des incidents de protection sur les communautés affectées.

Il est également important de maintenir et renforcer le plaidoyer pour la protection au niveau local, national et global avec les acteurs de l’état, les acteurs humanitaires afin de renforcer les services de protection, la protection des civiles. Ce plaidoyer est également nécessaire pour renforcer les conditions propices aux solutions durables pour les PDI et favoriser le respect de la dignité, l’autodétermination des personnes affectées et la jouissance de leur droits humains fondamentaux et du droit international humanitaire. Ceci afin de permettre un accès humanitaire permanent particulièrement dans les zones d’opérations militaires dans les régions de Tillabéry, Diffa, Maradi et Tahoua et réduire les conséquences des incidents de protection sur les communautés affectées.

RECOMMANDATIONS

RISQUE 1 Les VBG : les mariage force/précoce, violence conjugale, violences sexuelle

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Intensifier le plaidoyer pour renforcer la mise en place des services de prise en charge des VBG particulièrement l'appui psychosocial et la gestion de cas de VBG, la prise en charge médicale, l'autonomisation socio-économiques des femmes et des filles ainsi que l'établissement des espaces sûrs à l'usage des femmes et des filles.
- Renforcer le plaidoyer pour l'adoption du projet de code pénal relu intégrant les questions de VBG et la relecture du code de procédures pénales visant à opérationnaliser les mesures figurant dans le code pénal.
- Renforcer les capacités techniques des prestataires de services afin d'assurer une prise en charge de qualité aux survivantes de VBG.
- Renforcer les interventions mobiles pour apporter une réponse VBG aux communautés affectées dans les zones difficiles d'accès et la dissémination de la cartographie des services VBG aux différents partenaires et aux communautés affectées
- Renforcer les appuis techniques en VBG aux réseaux communautaires y compris les leaders coutumier et religieux, autorités locales, association des femmes et des jeunes afin de créer et mettre en œuvre des stratégies communautaires de prévention et réponse au VBG.
- Renforcer les actions de réduction de risque VBG dans les interventions de différents clusters et la programmation conjointe avec les secteurs : la sécurité alimentaire, la sante, l'éducation, Nutrition etc

RISQUE 2 Les attaques contre des civils, et biens à caractère civile, les homicides illégaux, et engins explosifs (EE)

DONATEURS

- Renforcer la sensibilisation, plaidoyer pour le respect du DIH afin de réduire les risques d'attaques contre les civiles, la tendance des attaques contre l'éducation et les infrastructures de sante.
- Appuyer la mobilisation des ressources pour mettre à échelle les activités de lutte anti-mines dans les régions de Diffa et Tillabéry avec un focus sur le renforcement des activités d'Education aux risques des engins explosifs (EE), l'assistance aux victimes des EE, le déminage humanitaire, la coordination et le renforcement de capacités sur la lutte anti-mines.
- Accentuer l'éducation aux risques de la circulation des armes légères et de petit calibre (ALPC).

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Renforcer le système de partage et d'analyse de l'information sur les attaques contre l'Education, les infrastructures de sante, les incidents liés aux EE.

RISQUE 3 Violence basée sur le genre liée au conflit et violence intime entre partenaire

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Accroître la disponibilité et le déploiement des kits de protection d'urgence y compris les kits de dignité, le cash pour la protection, les kits récréatifs pour les enfants et les kits post viols et des équipes mobile de protection afin de répondre aux besoins urgents de protection particulièrement dans les régions de Tillabéry et Diffa.
- Renforcer les initiatives d'éducation en urgence, les opportunités d'autonomisation socioéconomiques des jeunes afin de réduire leur exposition aux menaces multiples de protection dans les zones d'accueil.
- Intensifier les interventions de santé mentale et soutien psychosocial aux populations déplacées de force y compris les personnes victimes d'incident de protection.

Le CORDONNATEUR DE L'ACTION HUMANITAIRE et la COMMUNAUTÉ HUMANITAIRE

- Renforcer l'appui technique et financier a la mise en œuvre de la loi national 2018-74 sur la protection et l'assistance aux PDI avec l'accent sur l'opérationnalisation de la stratégie des solutions durables pour les PDI et la synergie entre les acteurs humanitaires, développement et de paix
- Renforcer la protection transversale : sensibilisation sur la protection et la sauvegarde avant chaque distribution et prioriser les plus vulnérables

RISQUE 4 Vol, extorsion des biens et les risques d'expulsions forcées

Le CORDONNATEUR DE L'ACTION HUMANITAIRE et la COMMUNAUTÉ HUMANITAIRE

- Renforcer la sécurité des personnes et de leurs biens, l'accès à la justice pour les victimes des incidents de protection.
- Plaidoyer auprès des autorités locales et coutumières pour faciliter la désignation des sites d'accueil pour les PDI ainsi que le dialogue communautaire et assurer la sécurité d'occupation a toutes les PDI afin de réduire les risques d'éviction forcées en particulier dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Diffa.
- Plaidoyer pour la prise en compte des questions de déplacement forcés dans les textes en cours d'élaboration (Schéma d'aménagement foncier) et le renforcement des capacités des mécanismes de prévention et de gestion de litiges.

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Renforcer le système de gestion de cas de protection permettant d'atténuer les risques de protection pour les personnes vulnérables et mieux adresser les besoins des victimes des incidents de protection y compris les victimes d'extorsion de biens. Cela nécessiterait de renforcer l'approche multisectoriel de la réponse aux incidents de protection avec l'implications des acteurs de sécurité alimentaire pour faciliter l'accès aux opportunités de soutien aux moyens de subsistance pour les victimes d'incidents de protection

RISQUE 5 Les enlèvements de personnes, la disparition forcée, et les arrestations de personnes

SECTEUR DE LA PROTECTION et PARTENAIRES

- Promouvoir la protection à base communautaire afin de renforcer les stratégies communautaires de protection et réduction de risques d'enlèvement de personne

Le CORDONNATEUR DE L'ACTION HUMANITAIRE et la COMMUNAUTÉ HUMANITAIRE

- Renforcer l'accès à la documentation civile dans les zones affectées par les violences des GANE et les zones d'accueil des PDI afin de réduire les risques de suspicions aux GANE et d'arrestations
- Renforcer le plaidoyer sur le respect du caractère civil des sites d'accueil des PDI, demandeurs d'asile et de refugies

Notes de fin

- ⁱ UNHCR Niger - Map Population of Concern - Octobre 2023
- ⁱⁱ Analyse de besoins de protection, HRP 2024
- ⁱⁱⁱ Note analyse impact des sanctions sur la protection au Niger
- ^{iv} Cartographie services Protection VBG PE LTB LAM _ Niger 2023 / Circuits référencement Protection, VBG, LTB, PE 2023
- ^v Données du monitoring de protection (jan a sep 2023), Cluster Protection Niger
- ^{vi} Aperçu des chiffres des Personnes déplacées internes au 07 juillet 2023, MAH/UNHCR Niger
- ^{vii} Situation des inondations, Ministère de l'intérieure de la sécurité publique et de l'adminstration du territoire, Sep 2023
- ^{viii} Situation de sécurité alimentaire, Cluster sécurité alimentaire, Juin 2023
- ^{ix} Socioeconomic impacts of the Crisis, ECOWAS and WAEMU Sanctions and Disruptions in External Financing in NIGER, WFP, World bank, Sep 2023)
- ^x Dans les communes de Dessa, Ayorou, Bankilaré et Goroual
- ^{xi} Cluster Education, Niger
- ^{xii} la fermeture des centaines d'écoles due à l'insécurité (plus de 40,000 filles affectées) : risque de de mariage forcés/précoces, de violence sexuelle pour les filles ; le déplacement forcé suite aux violences des GANE (la majorité des PDI sont femmes et des enfants exposées a des risques de VBG liés aux conditions de vie difficiles dans les zones de déplacement ; accès limités aux services sociaux de base (l'eau, vivres, abris, etc) ; l'extorsion/vol des bien/moyens de subsistance pourrait également exacerber les risques de VBG notamment les violences conjugales, stratégies négatives d'adaptions par les hommes, les mariages précoces pour réduire les charge dans le foyer
- ^{xiii} Bulletin mensuel d'analyse, Projet 21 Niger, mois Aout
- ^{xiv} https://twitter.com/studio_kalangou/status/1714340882671927484
- ^{xv} Le taux de pauvreté extrême pourrait atteindre 44.1%, c'est à dire plus 700,000 en situation d'extrême pauvreté en 2023. (Source: Socioeconomic impacts of the Crisis, ECOWAS and WAEMU Sanctions and Disruptions in External Financing in NIGER, WFP, World Bank, Sep 2023)
- ^{xvi} Pratique de la mendicité, vente d'animaux femelles, vente de maisons ou de terres
- ^{xvii} Rapport sur les exactions contre les leaders communautaires, Cluster Protection, Janvier 2023
- ^{xviii} [Note de plaidoyer - menace des engins explosifs- Cluster Protection Niger juillet 2023](#)
- ^{xix} Selon les données du monitoring de protection (P21) au premier semestre 2023
- ^{xx} Aperçu des chiffres de PDI, ministère de l'Action humanitaire et de gestion des catastrophes, Juillet 2023. Mouvements de population dans les régions de Tillabéry et Tahoua, OCHA, Mars 2023 ; Note d'analyse de protection des PDI de Say et Torodi, Cluster Protection, Aout 2023 ; Flash d'info
- ^{xxi} Evaluation rapide de protection, Région de Tillabéry, Département d'Ayorou, commune d'Ayorou, site d'Ayorou, DRC, Mars 2023
- ^{xxii} Mission d'évaluations des besoins des personnes retournées à Teguey (commune de Gorouol), OCHA, mars 2023
- ^{xxiii} Rapport d'évaluation des besoins en logement, terre et bien (LTB), Situation des sites PDI au Niger, NRC
- ^{xxiv} Socioeconomic impacts of the Crisis, ECOWAS and WAEMU Sanctions and Disruptions in External Financing in NIGER, WFP, World bank, Sep 2023)
- ^{xxv} [niger-cluster-protection-monitoring-de-la-situation-des-stocks-et-besoins-en-kits-de-protection-durgence-kpu](#)



Pour plus d'informations, veuillez contacter : **Aliou S. MAIGA** - maiga@unhcr.org ; ngrnipcc@unhcr.org